

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 an	10
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	1

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Compte de chèques postal 114 34.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue St-Franz
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 cent.	de 10 jours
L'Étranger	25 cent.	ou son espace
Réclames	1.50	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Prévisions d'offensive au Trentin. Les rapports de la Russie avec les Alliés.

Malgré de vraisemblables prévisions en sens contraire, les Italiens s'attendent à une offensive imminente sur le plateau des Sept-Communes. Par le fait du recul italien, la ligne de bataille, qui mesurait dix-huit kilomètres de longueur, n'en compte plus aujourd'hui qu'une dizaine. Sur cet étroit espace, le feld-maréchal Conrad dispose, dit le Secolo, de 1800 bouches à feu mobiles, sans compter les pièces de gros calibre. C'est un feu de concentration terrible dont l'intensité fait croire à chaque instant que l'infanterie ennemie va passer à l'assaut. Les batteries autrichiennes ne cessent de marteler les positions italiennes du Mont Kaberlaha, au sud d'Asiago, là où la nouvelle ligne italienne vient se souder à l'ancienne, entre le Val d'Assa et la Brenta.

Le feld-maréchal Conrad, pensent les Italiens, va essayer de porter ses troupes du Sissomol au val Frenzela, disputé avec tant d'acharnement depuis plusieurs jours. C'est par le Val Frenzela que les Autrichiens espéraient arriver à Valstagna, sur la Brenta, et prendre à revers les Italiens établis sur les contreforts du Mont Grappa, entre la Brenta et le Piave. Le Val Frenzela forme une gorge très sauvage, profonde de 100 à 700 mètres, large de 50 à 200, avec des parois de rochers à pic. C'est un fossé infranchissable, disent les Italiens; là, l'ennemi ne passera pas de front, mais les Autrichiens chercheront évidemment à tourner l'obstacle.

Il fait très froid, en ce moment, sur le haut plateau d'Asiago; le thermomètre est descendu à 16° au-dessous de zéro. Les Italiens attendent la neige avec impatience, car elle traversera sérieusement l'avance de l'ennemi. Mais la neige ne descend pas; il en est tombé, en cette dernière semaine, une légère couche qui a déjà disparu. Les bergers du pays disent qu'il neige là-haut en novembre, puis en février. Italiens et Autrichiens jouissent pour l'instant d'un temps exceptionnel. Les journées sont ensoleillées et les nuits d'une pureté idéale.

M. Nitti, ministre du Trésor dans le cabinet italien, a fait au correspondant d'un journal de Chicago des déclarations fort importantes sur la situation de l'Italie. En voici le résumé :

L'Italie s'est trouvée avoir un front militaire très long, 720 kilomètres à peu près, alors que le front français est de 540 kilomètres. Les Italiens ont été seuls, jusqu'ici, à défendre ce front; seuls, ils ont arrêté l'avance des Austro-Allemands. La France, qui a été grande et héroïque dans sa résistance, et qui, de tous les pays belligérants, a subi le plus de pertes, a pu compter sur l'appui d'au moins trois millions d'alliés; elle a eu, sur chaque kilomètre de front, deux ou trois fois plus de soldats que l'Italie. L'Italie a peut-être eu le tort de disperser ses troupes sur un front trop étendu, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a, jusqu'ici, tenu tête victorieusement à l'Autriche, et toute seule.

Après avoir abattu la Serbie et la Roumanie, l'Allemagne va concentrer tous ses efforts contre l'Italie. Elle sait bien que la guerre se décidera en grande partie dans la vallée du Pô. Cela répond non seulement à son programme et à sa méthode, mais aux plus évidentes exigences militaires.

L'Italie résistera-t-elle? Ses armées, la troisième en particulier, viennent de prouver, durant la dernière retraite, leur esprit d'abnégation et d'héroïsme. Les régiments qui se sont sacrifiés presque entièrement sur les rives du Tagliamento pour retenir l'avance ennemie, ont été vraiment héroïques. Il suffit de citer l'épisode de la tête de pont de Pinzano, où un petit nombre de régiments, qui avaient tenu tête à des forces écrasantes, du 28 octobre au soir au 1^{er} novembre, se sont trouvés réduits à quelques centaines d'hommes et sont tombés aux mains de l'ennemi après avoir fait sauter le pont et sauvé la retraite.

L'Italie résistera, mais il faut que les Alliés viennent à son secours, car elle court un grand danger. L'Allemagne veut l'abattre, et la chute de l'Italie marquerait la fin de la

guerre. Toutes les forces de l'Allemagne, de l'Autriche et de leurs alliés se retourneraient en effet contre la France. Personne ne sera capable alors de la sauver.

Il est donc nécessaire que les Alliés fassent vite et fassent bien. Il vaudrait mieux envoyer en Italie 500,000 hommes tout de suite et pour deux mois que 250,000 pour une année. Il faut arrêter l'ennemi et donner à l'Italie les moyens de se réorganiser. Elle manque surtout de canons et de munitions. Si elle en reçoit à temps, elle peut préparer la revanche, d'autant plus que, par l'abandon du Frioul et d'une partie de la Vénétie, le front italien est réduit à peu près de moitié; l'Italie aura donc le double de soldats sur chaque kilomètre de front.

Quant à la situation intérieure, M. Nitti a déclaré qu'aucun des pays belligérants ne supporte autant de privations que l'Italie. Elle se résignera à tout, elle supportera tout, à condition qu'elle ait assez de charbon pour faire fonctionner ses chemins de fer et ses fabriques, assez de blé pour faire vivre sa population. Et M. Nitti a laissé entendre que l'Italie n'était pas suffisamment ravitaillée en blé et en charbon.

Le ministre du Trésor a ajouté que la guerre est pour l'Italie une nécessité; l'Italie ira jusqu'au bout, mais elle ne sera jamais un obstacle à la paix, elle qui est née au nom du principe des nationalités.

L'état-major allemand annonce que les négociations pour la conclusion de l'armistice proprement dit qui doit succéder à la simple suspension actuelle des hostilités sur le front russe ont commencé avant-hier.

En ce qui concerne le front roumain, la Zeit de Vienne dit qu'il a été stipulé un armistice d'une durée indéfinie, valable jusqu'à la conclusion de la paix.

On a été extrêmement surpris de lire, hier, dans une communication du gouvernement maximaliste apportée par radiotélégramme via Berlin, que « les Alliés avaient donné leur assentiment à l'ouverture des négociations d'armistice et que cet assentiment ne concernait pas seulement le front russe, mais aussi les autres fronts de l'Entente ». Cette déclaration, datée de Tsarskoïé Sélo, 11 décembre, et signée « Lénine », d'après le radiotélégramme transmis par Berlin, a paru tellement extraordinaire que l'Agence télégraphique suisse eût dû préciser, ce matin, qu'elle n'en a aucune confirmation de source russe directe.

L'attitude, de prime abord très irritée, des gouvernements de l'Entente à l'égard de la Russie, s'est légèrement modifiée ces derniers jours. On a beaucoup remarqué les déclarations faites par l'ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, sir Buchanan, aux journalistes russes. Sir Buchanan a dit que les Alliés n'exigeaient pas que la Russie continuât à prendre sa part de l'effort commun, puisqu'elle ne jugeait plus pouvoir le faire; mais qu'ils attendaient des nouveaux gouvernements russes qu'ils ne précipitassent pas les négociations de paix et qu'ils se missent d'accord avec les puissances de l'Entente sur le programme de l'arrangement.

La démarche conciliante des Etats-Unis à Pétersbourg est un autre signe du revirement qui s'est produit dans les dispositions des alliés de la Russie.

Enfin, hier, à Londres, M. Bonar Law, speaker du gouvernement, a tenu à dissiper les craintes qui ont été exprimées au sujet d'une répudiation éventuelle de la dette publique par le nouveau régime.

A la Chambre française, la composition de la commission qui doit examiner le cas de poursuites éventuelles contre M. Caillaux et M. Loustalot, reflète assez bien l'opinion indécise produite par le réquisitoire du général Dubail, gouverneur militaire de Paris. Quatre membres de cette commission sont favorables à la suspension pure et simple de l'immunité des deux parlementaires; cinq sont favorables aux poursuites sous réserve d'explications complémentaires; deux y sont

hostiles, à moins qu'on n'avance des faits plus probants.

M. Clémenceau sera entendu par cette commission ce matin, puis ce sera le tour de M. Caillaux et de M. Loustalot.

La lutte est engagée entre M. Clémenceau et M. Caillaux.

Une information de Paris dit que l'Entente hésite à reconnaître le nouveau gouvernement portugais.

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Berne, le 13 décembre.

La Liberté a pu annoncer, hier déjà, le résultat de l'élection du Conseil fédéral. Les six membres sortants ont obtenu entre 168 et 197 voix, sur 217 députés présents et 201 à 216 votants. Retenons bien que M. Motta a réuni le nombre de voix le plus élevé, témoignage indéniable de la sympathie générale qui entoure l'excellent représentant de la droite au gouvernement fédéral. Le chiffre de voix obtenu par M. Ador (171) est également significatif. L'honorable chef du Département politique ne cesse d'être en butte à des attaques sournoises, souvent ridicules, de la part de quelques journaux. Ainsi la Zürcher Post, que l'échec de la candidature Weustein au Conseil fédéral devrait rendre un peu circonspecte, a mené, hier encore, un grand sabbat, parce qu'un diplomate attaché à l'ambassade française a épousé une nièce de M. Ador! L'Assemblée fédérale n'a pas vu là de danger pour le pays.

La nomination de M. Calonder à la présidence de la Confédération pour 1918 n'a donné lieu à aucune manifestation. C'était le tour du représentant de la Rhétie, et des Grisons, qui, depuis M. de Basler, n'ont plus été à l'honneur suprême, s'en réjouissent avec raison.

Quant à la vice-présidence du Conseil fédéral pour 1918, les Romands ont tenté, au sein des groupes, de faire admettre la candidature de M. Ador. Mais la majorité n'en a rien voulu savoir, non parce que M. Ador n'eût pas mérité cette distinction, mais parce que c'était le tour de M. Müller, et qu'il n'y avait pas de raison de passer par-dessus la tête du doyen du Conseil fédéral. Le Centre libéral, qui compte quatorze adhérents, dont douze Romands, dans les deux Chambres, a reconnu lui-même que la vice-présidence revenait à M. Müller, en se ralliant à la liste d'entente élaborée par les groupes, avant la réunion de l'Assemblée fédérale. Les Romands ont fait, néanmoins, une manifestation sur le nom de M. Ador, en lui donnant 44 voix, tandis que 155 allaient à M. Müller.

Il n'y a rien à dire sur la confirmation de M. Schatzmann comme chancelier de la Confédération.

La Droite catholique avait présenté, pour remplacer M. Feigenwinter au Tribunal fédéral des assurances, M. Charles Koch, juge cantonal argovien. L'élection du jeune juriste conservateur a été brillante, puisqu'il a obtenu 168 voix sur 174. Ainsi la droite réalise un vœu de l'Argovie, dont on n'avait pas su tenir compte lors de la constitution du tribunal, en septembre.

Les conseillers fédéraux ont été solennellement assermentés, avec le chancelier. M. Haab le sera la semaine prochaine, ou, s'il ne peut arriver avant la clôture de la session, il prêterait serment entre les mains du président de l'Assemblée fédérale, M. Calame, en présence du Conseil fédéral.

Cinquante-huit demandes en grâce ont été liquidées encore par les Chambres réunies, conformément aux propositions du Conseil fédéral et de la commission. Cette dernière s'est décidée à ne rapporter en détail que pour les cas où il y a divergence. Ainsi, l'opération a été liquidée en un quart d'heure.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 13 décembre.

Le Conseil national a tenu séance, cet après-midi, de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Il n'a réussi qu'à grand-peine à mener à terme la discussion du budget du Département de l'économie publique.

Le socialiste Schmid s'est plaint de la lenteur mise dans l'élaboration d'une loi fédérale sur l'apprentissage, ce qui a provoqué les protestations de M. Odinga, défenseur des arts et métiers. Le maire de Saint-Gall, M. Edouard Scherrer, a recommandé au chef du Département les demandes de subvention que les écoles supérieures de commerce pourraient lui adresser, en sus des crédits budgétaires. M. Balmer a soutenu la proposition de M. Kurer, d'allouer à la Semaine suisse, pour 1918, une subvention de 10,000 fr.

MM. les conseillers fédéraux Schulthess et Motta ont combattu cette proposition. Il faut attendre, selon eux, le compte rendu de la pre-

mière Semaine suisse pour juger de la nécessité d'une subvention nouvelle. Au vote, la proposition de M. Kurer a été écartée par 61 voix contre 34. Une tentative de M. Fritschi, d'obtenir un crédit plus considérable pour les cours professionnels, n'a pas eu plus de succès.

M. Schulthess a accueilli gracieusement, d'autre part, deux « postulats » de son compatriote, M. Hunziker, postulats qui n'engagent d'ailleurs pas à grand-chose. L'un prie le Conseil fédéral d'examiner la question de la reprise des versements au fonds des assurances; l'autre invite le gouvernement fédéral à voir s'il n'y aurait pas lieu d'élever les subventions aux améliorations du sol. Ce succès de M. Hunziker a engagé M. Grünenfelder à retirer sa proposition visant à l'inscription immédiate au budget d'un crédit de 1,200,000 fr., au lieu de 1,000,000 francs. M. Ming, de son côté, a demandé une interprétation plus large des conditions de subvention pour les cours agricoles et les écoles d'hiver.

On continuera demain la discussion du budget, qui doit passer ensuite devant le Conseil des Etats.

M. le conseiller fédéral Haab

On nous écrit de Berne :
 Le beau chiffre de voix que M. Robert Haab a obtenu — il a réuni 163 voix sur 208 suffrages exprimés — est l'expression de la grande confiance que l'élu rencontre auprès de tous les milieux politiques.

Sans tarder, le Conseil fédéral, dans la séance qu'il a tenue aussitôt après son assermentation, a placé M. Haab à la tête du Département des chemins de fer et des postes, que M. Foner va quitter le 31 décembre. La grande tâche qui incombera au nouveau chef de cet important ressort de l'administration fédérale consiste, on le sait, dans la réalisation de l'œuvre urgente de réorganisation des C. F. F.

La Liberté, en esquissant, hier, le passé du nouveau conseiller fédéral, a déjà fait ressortir l'excellente préparation de M. Haab à la direction du Département qui lui est confié. Ajoutons que M. Haab a été pendant dix ans directeur des travaux publics du canton de Zurich et qu'il est un des fondateurs de l'entreprise électrique de la Sihl, qu'il a présidée jusqu'en 1908, année où l'entreprise a passé à l'Etat; M. Haab a continué sa collaboration aux entreprises électriques zuricoises, comme membre de la direction.

Sur l'activité de M. Haab aux C. F. F., nous avons pu obtenir les intéressants renseignements suivants :

Entré à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux le 1^{er} janvier 1912, pour remplacer M. Weissenbach à la tête du Département du contentieux, M. Haab ne tarda pas à se trouver parfaitement à son aise dans cette nouvelle sphère d'activité, et à exercer une influence considérable sur la marche des affaires.

Les Chemins de fer fédéraux étaient engagés dans deux grands procès avec l'entreprise de construction du tunnel du Ricken et avec l'ancienne entreprise de construction du tunnel du Simplon; M. Haab eut vite fait de mettre fin à ces procès par des transactions.

Lorsque le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux eut refusé de confier la construction du deuxième tunnel du Simplon à une entreprise étrangère, c'est M. Haab qui fut le principal organisateur de la division des travaux du Simplon, chargé de la construction en régie; il continua ensuite à s'intéresser vivement à cette entreprise comme membre de la commission des travaux.

La question de l'électrification du réseau n'a pas eu de plus ardent promoteur que lui; c'est lui qui, en 1912, au lendemain du dépôt du rapport de la commission d'études pour l'introduction de la traction électrique, proposa d'appeler à Berne, comme chef du service électrique, une autorité dans la matière, M. l'ingénieur Huber-Stockar, ancien directeur de la fabrique de machines, à Oerlikon; M. Haab ne négligea rien pour assurer aux Chemins de fer fédéraux les forces hydrauliques dont ils avaient besoin.

M. Haab est l'auteur du règlement donnant aux gares et aux dépôts des compétences très étendues, pour la liquidation des réclamations relatives à la perte et à l'avarie des marchandises et bagages; cette mesure décentralisée par excellence a produit les meilleurs résultats; on doit encore à M. Haab le développement du fonds d'assurance contre les incendies, qui permet aux Chemins de fer fédéraux d'assumer les risques de tous les sinistres, et de renoncer aux contrats onéreux avec les compagnies; la création d'un fonds destiné à faire face au service des rentes allouées en cas d'accidents; la fusion des caisses de pensions des compagnies du Godard et du Jura-Neuchâtelois avec celle des Chemins de fer fédéraux; la création du service médical.

Depuis de mois de février 1917, M. Haab représente notre pays à Berlin. Les nombreuses occupations que ce poste de confiance lui imposait ne l'empêchèrent pas de continuer à s'in-

téresser aux affaires des Chemins de fer fédéraux. C'est ainsi que, le 20 novembre encore, il avait défendu devant le conseil d'administration des projets apportant d'heureuses modifications à l'assurance des employés et des ouvriers contre la maladie, l'invalidité et le décès, et le règlement destiné à assurer l'exécution de ce qu'on a appelé « la promesse Comesse ».

Ce court résumé de son activité suffit pour donner une idée de la place que M. Haab a tenue aux Chemins de fer fédéraux.

Doué d'une haute intelligence, d'une rare puissance de travail et d'une grande facilité de conception et d'assimilation, homme d'esprit essentiellement pratique, sage, mais résolument progressiste, partisan des solutions simples et rationnelles, ennemi de la bureaucratie, de la routine et des tracasseries administratives, avec cela respectueux des convictions d'autrui et affable envers tout le monde, M. Haab a tout ce qu'il faut pour rendre à son pays, dans son nouveau champ d'activité, de signalés services.

Pas de double traitement

Communiqué du Département politique :
 La Tagwacht de Berne a publié le 7 décembre un article d'où l'on pouvait conclure que M. Haab, ministre suisse à Berlin, touchait, outre son traitement de ministre, encore celui de membre de la direction générale des C. F. F. Il est établi que, contrairement à cette information, M. Haab, depuis sa nomination comme ministre, n'a plus touché son traitement des Chemins de fer fédéraux.

La répartition des départements fédéraux
 Les départements fédéraux ont été répartis de la façon suivante entre les membres du Conseil fédéral :

- Département politique : M. Calonder, président de la Confédération; suppléant : vice-président M. Müller.
- Département de l'Intérieur : M. Ador; suppléant : M. Haab.
- Justice et Police : M. Müller; suppléant : M. Decoppet.
- Militaire : M. Decoppet; suppléant : M. Ador.
- Finances et douanes : M. Motta; suppléant : M. Schulthess.
- Economie publique : M. Schulthess; suppléant : M. Calonder.
- Postes et chemins de fer : M. Haab; suppléant : M. Motta.

La délégation pour les affaires étrangères est composée comme suit : MM. Calonder, Schulthess, Ador.

AU CONSEIL DES ETATS

Pour Genève

Berne, 13 décembre.

Après les longues opérations électorales de l'Assemblée fédérale, le Conseil des Etats a ouvert une séance particulière vers onze heures et demie du matin. Cette séance tardive ne pouvait embrasser un ordre du jour aussi important que celui prévu pour cette journée. La grosse question de la révision de l'art. 95 de la constitution (augmentation du nombre des conseillers fédéraux) a été d'emblée renvoyée à une séance de relevée fixée à 4 heures 1/2 de l'après-midi.

Pour remplir convenablement les deux heures qui précèdent le repas du milieu du jour, on a entendu le rapport de M. de Monténach sur le projet d'arrêté allouant au canton de Genève une subvention de 240,000 francs pour la correction de la Seymaz, sur le territoire des communes de Meinier, Choulex, Puplinge, Vandoeuvres et Thônex.

Question aride en apparence, bonne à intéresser tout au plus les ingénieurs et les géomètres. Mais le représentant de Fribourg a su mettre dans l'exposé de cette affaire technique tant de grâce et de poésie, que M. Rutty, de Genève, a pris la parole tout exprès pour le féliciter et le remercier. Non pas que M. de Monténach ait négligé le côté prosaïque de cette entreprise d'assainissement, ou, si vous le voulez, le côté scientifique. Au contraire, il a dit tout ce qu'il avait à dire sur les modalités techniques et financières de la correction de ce torrent « paresseux et sournois », qui convertit en marécage une partie du territoire rural du canton de Genève. Il a montré aussi l'intérêt national qu'il y a, en ce moment, à augmenter la superficie du sol arable de ce canton aux étroites limites, obligé de tirer son alimentation des régions françaises voisines, constituées en zone franche. Cela fait, M. de Monténach a évoqué le charme du paysage qui va souffrir peut-être de ces travaux d'endiguement. Il exprime le vœu que la faune et la flore continuent à orner les abords des marécages convertis en étangs. C'est aussi le vœu de M. Koller, d'Argovie, qui a écrit un ouvrage sur les orchidées. Il demande, comme M. de Monténach, qu'on établisse des parcs botaniques dans les terrains gagnés sur le torrent.

La subvention a été votée à l'unanimité.

La neutralité de la Suisse et les Etats-Unis

La séance de relevée s'est ouverte sur un thème international de la plus haute gravité. La note récente des Etats-Unis, qui promettent de respecter la neutralité suisse, contient un passage qui a éveillé l'attention de la commission des plénipotentiaires. Au nom de cette commission, M. Winiger, président de la section des affaires politiques, a demandé au chef du Département politique la communication du texte officiel de la note américaine. M. Winiger a prié, en outre, le Département de donner des renseignements sur les récents arrangements économiques avec les Etats-Unis et l'Entente.

M. Ador a répondu, en substance, ce qui suit : La note du chargé d'affaires des Etats-Unis porte la date du 3 décembre. Le Conseil fédéral y a répondu le 12 décembre.

Dans la déclaration des Etats-Unis se trouve une nouvelle formule. Il y est dit que les troupes américaines respectent la neutralité suisse et l'inviolabilité de notre territoire, tant que la Confédération maintiendra sa neutralité et que son territoire sera respecté par les troupes de l'ennemi.

Le 14 décembre suivant, l'ambassade de France, par une note verbale, renouvelait la volonté de la France de respecter notre neutralité garantie par les actes de Vienne qu'elle a signés. Mais, dans cette nouvelle déclaration, le gouvernement français fait usage d'une formule analogue à celle des Etats-Unis.

Tout en reconnaissant les sentiments d'amitié sincère que respirent ces notes des Etats-Unis et de la France, dans lesquelles nous ne saurions voir aucune arrière-pensée, le Conseil fédéral a répondu à l'un ou l'autre gouvernement, dans le sens suivant : « Comme l'a déjà fait par ses déclarations de neutralité du 4 août 1914, le Conseil fédéral renouvelle sa ferme volonté de défendre, contre qui que ce soit, la neutralité de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire. En même temps, il déclare que la Suisse maintiendra sa neutralité par ses propres forces en vertu de sa souveraineté, et que le Conseil fédéral est seul juge du moment où il devra faire appel au concours d'une puissance étrangère. »

Le Conseil fédéral ne doute pas des droites intentions des puissances qui viennent l'assurer, à nouveau, de leur respect pour notre neutralité et pour l'intégrité de notre territoire.

Répondant, ensuite à une seconde question de M. Winiger, chef du Département politique, donne des renseignements très réconfortants sur les récents arrangements conclus avec les Etats-Unis et l'Entente. Grâce à ces arrangements, l'hiver sera moins sombre pour nous et nous serons suffisamment ravitaillés en céréales et autres denrées, pourvu que nous continuions à observer les mesures restrictives en vigueur. Notre nouveau ministre à Washington, M. Sulzer, nous a rendu en cette circonstance les meilleurs services, et la mission suisse qui l'a accompagné a reçu de M. le président Wilson les meilleures assurances de sincère amitié et de son respect pour nos institutions, ainsi que la promesse de nous ravitailler selon nos besoins. La Suisse est reconnaissante au gouvernement américain de cette nouvelle preuve d'équité et de bienveillance envers notre vieille république.

M. Winiger prend acte de ces déclarations et ajoute, au nom de la commission, qu'il n'y a pas lieu d'engager une discussion sur ces communications.

Le Conseil fédéral de neuf membres

La discussion générale sur le projet d'arrêté constitutionnel portant le nombre des conseillers fédéraux de sept à neuf, s'est ouverte vers cinq heures et demi du soir. Elle s'est prolongée jusqu'à sept heures et demie, sans aboutir encore au vote d'entrée en matière. Elle sera donc reprise demain matin.

Le gros de la discussion porte sur la question de la représentation des minorités linguistiques, politiques et confessionnelles dans le futur Conseil fédéral agrandi. La majorité de la commission, en tête de laquelle se trouve M. Isler, refuse d'inscrire dans la constitution la garantie des droits des minorités. Trois membres de la commission, MM. Winiger, Reber et Python, proposent, au contraire, d'ajouter au texte de l'arrêté constitutionnel une disposition stipulant que, dans la composition du Conseil fédéral renforcé, on devra tenir compte des langues nationales et des grands partis politiques et confessionnels.

On a entendu, ce soir, sur ce thème intéressant, les discours de MM. Isler (Argovie), Winiger (Lucerne), Gabuzzi (Tessin) et Wirz (Obwald). Lorsque la discussion générale sera terminée, nous en donnerons une esquisse d'ensemble.

Nécrologie

Le fils de l'organiste Vienne On annonce la mort, sur le front occidental, de M. Jacques Vienne, fils de M. Louis Vienne, l'éminent musicien, organiste de Notre-Dame de Paris et professeur de la « Schola cantorum ». M. Jacques Vienne s'était engagé volontairement à l'âge de 17 ans et combattait au 44^e d'artillerie.

IL Y A UN AN

13 décembre 1916 Le général Nivelle est promu commandant des armées françaises du front nord et nord-est à la place du général Joffre, nommé conseiller technique du gouvernement, en ce qui concerne la direction de la guerre. A la Chambre française, M. Briand dénonce les offres de paix de l'Allemagne et de l'Autriche comme « une manœuvre, une tentative de dissocier les Alliés, de troubler les consciences et de démoraliser les peuples ». A la Chambre italienne, M. Sottino annonce

que l'Italie se concertera avec ses alliés sur la réponse à faire à Berlin et à Vienne.

A Londres, M. Lloyd-George fait publier que les médecins lui ordonnent un repos de quelques jours.

14 décembre 1916

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 12 décembre

Communiqué français du 13 décembre, à 3 h. après midi :

Activité moyenne des deux artilleries sur l'ensemble du front. Nous avons repoussé un important coup de main tenté par l'ennemi dans le bois des Cantrières.

Communiqué anglais du 13 décembre, à 3 h. après midi :

Au cours du combat d'hier vers Bullecourt, les Allemands ont lancé deux attaques au point du jour, à la suite d'une violente préparation d'artillerie.

La première attaque était dirigée au nord, contre nos positions de la ligne Hindenburg, immédiatement à l'est de Bullecourt ; la deuxième, occupant un front plus étendu, s'avançait à l'est et au nord-est, contre l'angle formé par nos tranchées au sud de Riercourt-les-Cagnicourt. Toutes deux ont été rejetées avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Une nouvelle attaque lancée peu après sur le front où s'était développée la seconde, permit à quelques éléments ennemis de pénétrer dans nos tranchées nivelées au sommet de l'angle formé par nos lignes. Quelques Allemands, qui avaient atteint nos tranchées sur d'autres points, ont été tués ou faits prisonniers.

La lutte, poursuivie tout le jour et assez avant dans la nuit dans un court élément de tranchée où l'ennemi avait pris pied, n'a amené aucune modification dans la situation.

Un coup de main allemand a été repoussé la nuit dernière au sud-ouest de la Bassée. Des rencontres de patrouilles à l'est de Zonnebeke, nous ont permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de faire un certain nombre de prisonniers.

Communiqué allemand du 13 décembre : Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : De Dixmude à la Lys et au sud de la Scarpe, activité temporairement intensifiée de l'artillerie.

A l'est de Bullecourt, nos troupes ont enlevé aux Anglais plusieurs abris souterrains et fait prisonniers six officiers et 84 hommes.

Entre Mœuvres et Vend'huile, les combats d'artillerie, de nouveau vifs le soir, ont encore augmenté d'intensité ce matin. Au nord de Saint-Quentin également, le feu a été plus vif. Groupe d'armées du kronprinz allemand : En corrélation avec des engagements de reconnaissance, l'activité de feu s'est ranimée dans quelques secteurs.

Journée du 13 décembre

Communiqué français du 13 décembre, à 11 h. du soir :

Activité de l'artillerie, intermittente sur quelques points du front, plus vive sur les deux rives de la Meuse.

Un coup de main allemand au sud de Juvin-court, a complètement échoué.

Vapeurs coulés

Berlin, 13 décembre. (Officiel.) — Des forces légères, sous le commandement du capitaine de corvette Heinicke, ont attaqué, le 12 décembre au matin, de trafic commercial ennemi à proximité immédiate de la côte anglaise, devant l'embouchure de la Tyne. Au cours d'un combat heureux avec les avant-postes anglais, deux grands vapeurs et deux patrouilleurs armés ont été coulés. Nos forces sont rentrées sans avoir éprouvé ni perte, ni avarie.

L'avion sanitaire

Les journaux médicaux français nous apportent la description et la photographie de la plus récente application de l'aviation : l'avion sanitaire. Cette innovation a d'abord été accueillie par cette boutade : « On trouve donc qu'il n'y a pas assez de morts en France ! » Son inventeur, Chassaing, n'en a pas moins poursuivi et expérimenté son projet. Cet avion sanitaire est un biplan aménagé de telle sorte que deux blessés peuvent être étendus, dument immobilisés par des courroies sur des brancards superposés à l'intérieur du fuselage. Les voyageurs ainsi couchés ressentent, paraît-il, une impression spéciale de bien-être à peine est-il possible de soupçonner, à une inclination légère, que l'appareil s'élève ; bientôt, toute perception disparaît : absence de trépidations, le bourdonnement sourd du moteur et de l'hélice, la demi-obscurité sous le capot protecteur, portent au sommeil.

Les avantages de ce mode de locomotion seraient la suppression des cahots, si fâcheux pour les blessés, surtout pour les blessés du thorax et du ventre et pour des fractures, et la rapidité : alors que l'auto met une heure et demie pour parcourir 20 km., l'avion, même chargé, exécute le trajet en moins de quinze minutes. Le bénéfice de cette prompté évacuation compenserait les dangers inhérents à ce mode de locomotion, surtout pour les blessés du ventre, pour lesquels quelques minutes seulement de retard de l'intervention peuvent être funestes. D'ailleurs, les autos elles-mêmes comportent des dangers : toutes ne sortent pas indemnes de la zone bombardée. Dans beaucoup de secours du front actuel,

le manque de terrain d'atterrissage dans le voisinage des lignes rendra inutilisable ce mode d'évacuation des blessés ; par contre, on en attend d'appréciables services à Salonique, au Maroc, partout où des moyens de communication sont précieuses et insuffisants. A 100 km. à l'intérieur du front, un blessé isolé est pratiquement privé de toute ressource chirurgicale : en moins de deux heures, un avion sanitaire — « un aéro-chir », comme on propose d'appeler le nouveau véhicule — amènerait sur la table d'opérations. Mais c'est peut-être dans l'avenir, pour le temps de la paix, que l'initiative de Chassaing trouvera les applications les plus fécondes.

La prise de Jérusalem

Londres, 13 décembre. Mercredi, à la Chambre des communes, M. Lloyd-George a lu le télégramme suivant du général Allenby, daté de Jérusalem le 11 décembre :

« Je suis entré officiellement dans la cité aujourd'hui, avec quelques personnes de ma suite, des commandants de détachements français et italiens, les attachés militaires de France et des Etats-Unis. L'entrée s'est faite à pied. J'ai été reçu à la porte de Jaffa par des gardes représentant l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Pays de Galles, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Indes, la France et l'Italie. La population m'a fait un bon accueil. « Des gardes ont été placés sur les Lieux-Saints. Mon gouverneur militaire est entré en relation avec les représentants latins et grecs. Le gouverneur a détaché un officier pour la surveillance des Lieux-Saints. La mosquée d'Omar et les régions avoisinantes ont été placées sous le contrôle des musulmans. Un cordon de soldats composé de mahométans et d'Indiens a été établi autour de la mosquée. « Nous avons donné un ordre interdisant à toute personne non musulmane de traverser ce cordon sans permission du gouverneur militaire et du gouverneur musulman qui a la surveillance de la mosquée. « La proclamation suivante a été lue à la population en ma présence en arabe, en hébreu, en anglais, en français, en italien, en grec et en russe, des marches de la citadelle, sur les murs de laquelle elle a été également affichée : « Proclamation de la loi martiale à Jérusalem : « Aux habitants de la Ville Sainte et aux peuples vivant dans son enceinte ! La défaite infligée aux Turcs par les troupes qui se trouvent sous mon commandement a amené l'occupation de votre cité par mes forces. Je la déclare en conséquence soumise à la loi martiale, sous l'administration de laquelle elle restera aussi longtemps que la situation militaire l'exigera. « Cependant, et pour que vous ne soyez pas alarmés en raison de l'expérience que vous avez de l'ennemi qui vient de se retirer, je vous informe par la présente que c'est mon désir que toute personne poursuive ses occupations habituelles, sans crainte de dérangement. »

M. Borton pacha, ancien directeur général des postes en Egypte, est nommé gouverneur militaire à Jérusalem, et M. Picot dirige la mission française.

La future influence anglaise

M. Jean Vignaud rapporte, dans Excelsior, un entretien qu'il a eu avec le R. P. Lagrange, ancien directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem : — Quels seront, selon vous, lui a-t-il demandé, les résultats de l'influence anglaise ? — Mais excellents, dit vivement le R. P. Lagrange. Les Anglais se sont toujours montrés très respectueux envers tous les cultes. Ils vont transformer la Palestine économiquement, ainsi qu'ils l'ont fait de l'Egypte. La Palestine est si pauvre avec les Turcs ! Quand une plante pousse, le Turc l'enlève, parce qu'avec la racine il fait du charbon ; la femme coupe la tige pour avoir du bois mort et la chèvre mange le reste.

Jérusalem et la légende

Ceux qui ont été les moins surpris par le rapide envoi de Jérusalem, la capitulation de l'armée turque et l'entrée des troupes chrétiennes dans la Ville Sainte, El-Kouds, sont peut-être les musulmans eux-mêmes. Depuis bien longtemps, leur esprit était tourmenté par la crainte de ce événement. La légende a jeté son arc-en-ciel sur toute la ville de Jérusalem ; elle rayonne sur la double coupole du Saint-Sépulchre et sur le dôme de la mosquée du Rocher, ou d'Omar ; elle s'agite, plaintive, sur les parvis ; elle se glisse sous les voûtes disjointes et sanglante dans les cryptes mystérieuses. La légende a pressenti le retour des chrétiens à Jérusalem.

A la muraille orientale de la vaste esplanade du Temple, se trouve la « Porte dorée ». C'est par cette porte que Notre-Seigneur doit avoir fait son entrée triomphale au jour des Rameaux. La Porte dorée répond, semble-t-il, à la Belle Porte, ou mieux, à la Porte du Cadran, ou Pierre et Jean s'arrêtèrent, et, au nom de Jésus, guérirent le boiteux de naissance.

L'empereur Justinien y bâtit, au VI^e siècle, une église à deux nefs, soutenue au milieu par trois colonnes de marbre et ornée sur les côtés de pilastres surmontés de frises richement sculptées.

C'est par cette porte que l'empereur Héraclius pénétra dans la ville, chargé de la vraie Croix, qu'il venait de conquérir sur les Perses.

A l'époque des Croisés, la Porte dorée n'était ouverte que deux fois par an, le dimanche des Rameaux et le jour de l'Exaltation de la Croix, le 14 septembre.

Or, écoutez : depuis bien longtemps, soit de l'armée 810, les musulmans ont muré cette baie, par crainte superstitieuse. Depuis un millier d'années, une curieuse affirmation se répétait

et était fidèlement transmise : « Le jour où la Porte dorée sera ouverte, des Francs (Français) entreront de nouveau à Jérusalem. En fixant son regard sur les soldats d'Angleterre, de France ou d'Italie, plus d'un disciple du prophète aura dit tout bas : « C'était écrit ! »

Et maintenant que Jérusalem est au pouvoir des Anglais, que l'écho de ce grand mouvement se répète à travers le monde chrétien et jette de trouble dans le cœur des musulmans, que va faire le général Allenby ? Nous pouvons être sûrs qu'il ne restera pas inactif dans la ville sacrée. Il ne peut manquer de lancer plus avant ses intrépides escadrons et ses vaillants bataillons. L'objectif de l'armée victorieuse est nécessairement Damas, Esch-Scham, de Paradies, comme disent les Arabes. Avec sa population de plus de 200.000 âmes, ses 248 mosquées, son industrie, ses écoles et sa richesse, Damas est indubitablement la reine du nord de la Syrie, assise à l'entrée du grand désert.

Abandonnée pourvue des eaux délicieuses du Barada, au milieu des vergers, Damas, servée dans une riche ceinture de verdure, est une des plus merveilleuses oasis du monde. Personne ne résiste à son charme incomparable ; le voyageur qui monte à Es-Salahije, au tombeau d'Abd el Kader, des derniers combattants de l'Ann-Liban embrasse du regard toute la ville et les vastes plaines arides qui s'étendent, au sud, au désert basaltique du Lédjah et aux sombres montagnes du Hauran. La mélodie des muezzins monte des minarets ; les appels à la prière arrivent jusqu'à la montagne. Damas est la ville arabe par excellence.

Déraillement d'un train de soldats français

La Gazette de Lausanne a publié hier soir, 13 décembre, la dépêche suivante :

« Une terrible catastrophe de chemin de fer est arrivée cette nuit dans un tunnel, près de Modane. Un train de permissionnaires français a déraillé dans le tunnel. On estime qu'il y a 800 à 900 morts. Les débris du train ont pris feu. On croit à un sabotage. »

L'agence Havas donne à l'accident des proportions heureusement moindres :

« Dans la nuit du 12 au 13, un grave accident de chemin de fer s'est produit dans la région de Savoie. Un train de permissionnaires a déraillé ; mais toute idée de malveillance doit être écartée. D'après les premières nouvelles, le chiffre des blessés est assez élevé et on compte malheureusement des morts. Les familles ont été prévenues ou le seront à bref délai. Toutes les mesures utiles ont été prises avec la plus grande diligence pour assurer aux blessés les soins nécessaires. »

Les événements de Russie

L'armistice Londres, 13 décembre. Le Times dit tenir de source officielle qu'aucune condition de paix allemande n'a été soumise aux délégués russes. Jusqu'ici, seule la question d'un armistice a été discutée.

Victoire de Kornilof

Londres, 13 décembre. Le Morning Post apprend que le général Kornilof est arrivé à Bielgorod. En présence d'importants contingents maximalistes, Kornilof a envoyé en avant un train de plusieurs centaines d'hommes sans artillerie. Le groupe a été écrasé par les masses maximalistes, qui ont annoncé une grande victoire à cette occasion. Mais Kornilof, décrivant un mouvement tournant, prit les maximalistes à revers. Les marins s'enfuirent, les maximalistes mirent bas les armes ou passèrent dans les rangs de l'armée de Kornilof. La garde rouge a été écrasée, entourée et anéantie. Kornilof va opérer sa jonction avec Kalédine.

Kalédine a télégraphié que plusieurs navires de la flotte de la mer Noire sont arrivés à Taganrog et ont débarqué des troupes, malgré les protestations des cosaques. Les navires se sont rendus ensuite dans l'estuaire du Don, dans le but de gagner Rostof.

Une bataille à Rostof

Pétrograd, 13 décembre. (Havas.) — Il paraît certain qu'une forte action est engagée à Rostof, sur le Don, entre les cosaques du général Kalédine et les troupes maximalistes venant de Pétrograd, renforcées par des éléments de certaines garnisons de la région du Don soutenus par la flotte de la mer d'Azof. On signale également des combats dans la région de Bielgorod, où la lutte se poursuit avec des alternatives diverses.

Kriemko serait arrivé sur les lieux pour prendre le commandement des forces maximalistes.

Contre le Sénat

Pétrograd, 13 décembre. Les soldats maximalistes ont dispersé le Sénat, après que le ministère public eût déclaré que le Sénat ne reconnaissait que le gouvernement provisoire de Kerensky.

Le prix Goncourt

Les membres de l'Académie Goncourt se sont réunis mercredi, à Paris, au restaurant Drouant, en un déjeuner, que présida M. Gustave Gelfroy, pour procéder à l'attribution de son prix annuel, d'une valeur de 5000 francs.

Etaient présents : MM. Gustave Gelfroy, Léon Hennique, Elémir Bourges, Léon Daudet, Rosny aîné et Rosny jeune et Jean Ajalbert.

M^{me} Judith Gautier, M^m. Paul Marguerite et Lucien Descaves, absents, avaient voté par correspondance.

Au quatrième tour de scrutin, le prix Goncourt a été décerné à M. Malherbe, auteur de la Flamme au poing, qui l'a emporté par 6 voix contre M. Jean Giraudoux, auteur des Lectures

pour une ombre (3 voix), et M. Jean Bélières, auteur de Fraïll (1 voix).

En Espagne

Madrid, 13 décembre. Le conseil des ministres a décidé, dans la soirée d'hier, de soumettre prochainement au roi un décret de dissolution des Chambres et ordonnant les élections générales. Les nouvelles Chambres discuteront le projet d'armistice.

Echos de partout

Voici, d'après Excelsior, quelques détails sur la vie privée du nouveau président du Conseil français, âgé, comme on le sait, de soixante-seize ans :

Debout chaque matin à 3 heures, au plus tard, le nouveau président du Conseil se rendait immédiatement dans son cabinet de travail et rédigeait l'article qui devait être imprimé, le soir même, dans son journal. Il écrivait jusqu'à 6 h. On lui servait alors un petit déjeuner ; après quoi il se livrait pendant une demi-heure à des exercices de gymnastique suédoise, prenait une douche froide, se réconfortait très légèrement et se remettait à écrire jusqu'à dix heures.

C'est alors seulement que son secrétaire particulier arrivait pour l'aider à dépouiller sa correspondance et recevoir ses instructions.

Le temps de s'entretenir rapidement — M. Clémenceau a horreur des longues conversations — avec les personnes auxquelles il avait fixé rendez-vous, et à midi tapait, il passait dans sa salle à manger.

Il est très rare qu'il ait des invités à sa table, qui est toujours très modestement servie. Comme boisson, de l'eau pure. Depuis sa naissance, M. Clémenceau n'a jamais bu de vin.

Jadis il était fumeur ; mais, depuis plus de vingt ans, il s'est interdit tout tabac.

Parfois, après son déjeuner, il fait une courte sieste. Le plus souvent, il passe dans son jardin, car M. Clémenceau a un jardin, ou plutôt un jardinnet, dont les arbres ont été plantés avec un tel souci de la perspective qu'il semble plus profond qu'il n'est en réalité.

Il y a à la des arbres à fruits, des pommiers qui donnent de vraies pommes : la Normande rue Franklin. Il y a même, tout au fond, un poutailleur borné dans son horizon par la tour Eiffel et la Grande Roue et qui abrite de vrais poules. M. Clémenceau y a même élevé des paons. Au-dessus du poutailleur, un pigeonier contient de vrais pigeons.

M. Clémenceau mange donc, à Paris, des fruits de son jardin et des œufs de ses poules. Combien peu pourraient en dire autant !

Les œufs constituent, d'ailleurs, tout son repas du soir.

L'après-midi, M. Clémenceau le passe d'abord au Sénat puis aux bureaux de son journal. A huit heures, couvre-feu. Et c'est pourquoi, malgré son grand âge, il a su se maintenir si vert.

MOT DE LA FIN

On sait que des ménages s'associent pour faire la boucherie d'un porc. Cela s'appelle élever un porc de moitié ; d'où est venue cette autre expression risible : tuer la moitié d'un cochon. C'est une bizarrerie parodie qui a inspiré l'avis suivant, qu'un journaliste français vient de relever dans une rue de Mâcon :

A céder Pour cause de brusque départ Un demi-porc vivant Triable pour la Noël.

La Suisse et la guerre

Suisses molestés en Italie Les journaux de la Suisse allemande se font l'écho de doléances arrivées des colonies suisses en Italie, qui se plaignent de ce que les Suisses portant un nom allemand soient en butte à de graves persécutions, depuis les derniers revers italiens.

Sur la foi de la fameuse légende d'après laquelle la Suisse serait cause de la catastrophe, parce que l'or destiné à corrompre les généraux italiens (il aurait passé par chez elle, la populace a dévalisé des maisons suisses, et des journaux ont engagé le public et les autorités à ne plus fournir de subsistances aux Suisses résidant en Italie.

Certains de nos compatriotes ont été emprisonnés, d'autres expulsés, sous les prétextes les plus futiles.

Nul doute que le gouvernement royal n'ait déjà mis ordre à ces agissements d'agitateurs sans conscience et d'autorités subalternes trop zélées.

Une infamie de la « Suisse »

Dans un article intitulé : Un mot, M. Avenier, collaborateur de la Suisse, de Genève, écrit au sujet des accusations portées contre M. Caillaux :

« Je ne veux noter aujourd'hui que son dessein de sacrifier la Serbie et la Roumanie à la paix et remarquer que Sa Sainteté Benoît XV, dont l'impartial amour pour tous les peuples est connu, dans sa note au belligérants, il y a quatre mois, n'a parlé ni de la Roumanie, ni de la Serbie. La coïncidence est étrange. D'ailleurs, si le gouvernement français le veut bien, il se pourrait que nous ayons, un jour ou l'autre, sur les menées pontificales et jésuitiques, de sensationnelles révélations. Les aurons-nous ? Peut-être. Mais, pour le moment, chut ! Attendons. »

La Suisse insulte S. S. Benoît XV, en associant son nom aux faits et gestes, vrais ou prétendus, de M. Caillaux et en parlant avec dérision de l'amour impartial du Pape pour tous les peuples.

Dernière Heure

Démenti américain

Londres, 14 décembre.
(Reuter) — L'ambassade des Etats-Unis publie le démenti suivant :
« Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique apprend que la presse allemande annonce qu'une Allemande, nommée Anna Hülsen, aurait été exécutée aux Etats-Unis, comme espionne.
« Le gouvernement des Etats-Unis désire donner la plus grande publicité au démenti de ce récit, qui est absolument faux.
« Aucune exécution pareille n'a eu lieu. »

La Turquie et les Arméniens

Berlin, 14 décembre.
(Wolff) — Un radiogramme de la Tour Eiffel du 30 novembre annonce que le Bureau socialiste international de Stockholm a envoyé aux puissances centrales une lettre demandant leur intervention afin d'éviter une prétendue nouvelle déportation d'Arméniens qui serait projetée.
L'agence Wolff apprend de source autorisée que ces craintes sont sans fondement. Le gouvernement ottoman ne songe pas à une nouvelle déportation.

La transformation de l'« Eclair »

Paris, 14 décembre.
L'« Eclair », excellentement dirigé jusqu'ici par M. Ernest Judef, devient désormais un journal républicain-socialiste. Il sera dirigé par le député de Monzie, ancien sous-secrétaire d'Etat et avocat de l'anarchiste Almeréya, directeur du *Bonnet Rouge*.

SUISSE

Les Suisses de Moscou

Moscou, 14 décembre.
Le consulat de Suisse à Moscou télégraphie à l'Agence télégraphique suisse que les membres de la colonie suisse de Moscou sont sains et saufs.

Bénéfices de guerre bien employés

Schaffhouse, 14 décembre.
Le conseil d'administration de la Société de l'industrie de l'aluminium, à Neuhausen, fait, à l'occasion des fêtes de Noël, sur les fonds mis à sa disposition par l'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 1916, des dons pour un montant total de 500,000 francs aux œuvres de secours aux nécessiteux.

Chambres fédérales

Berne, 14 décembre.
Au Conseil national, le président donne communication d'un télégramme de M. Haab, conseiller fédéral, par lequel celui-ci remercie l'assemblée fédérale de son élection et annonce son retour pour lundi, 17 décembre. Le conseil reprend ensuite l'examen du budget fédéral, au chapitre du Département des postes et chemins de fer, qui est adopté, après rapport de M. Piquet (Vaud).
Au chapitre « Divers », la commission propose de porter de 15 à 22 millions le crédit prévu pour les indemnités de renchérissement au personnel fédéral. M. Koch (Berne) développe un « postulat » invitant le Conseil fédéral à examiner s'il y a lieu de faire de nouveaux versements au fonds pour la caisse de secours du personnel fédéral et de subordonner, dès le 1^{er} avril 1918, le renouvellement des fonctions du personnel à la condition que celui-ci pourra être appelé à entrer dans une caisse d'assurance-vieillesse, invalidité ou décès.
M. Motta, conseiller fédéral, déclare que le Conseil fédéral est partisan convaincu de la création d'une caisse de secours pour le personnel ; le fonds de cette caisse est actuellement de 4 1/2 millions ; mais il n'est pas possible de faire davantage actuellement.
Le Conseil des Etats poursuit la discussion du projet sur l'élevation à 9 du nombre des membres du Conseil fédéral.
M. Huber (Uri) propose de ne pas entrer en matière, car ce n'est pas le moment, selon lui, de renforcer la bureaucratie.
M. Calonder, conseiller fédéral, développe les arguments qui militent en faveur du projet. Le Conseil fédéral déclare énergiquement que seule l'augmentation de ses membres peut lui permettre de faire face désormais à sa tâche.
Le débat continue.

Publications nouvelles

Documents de la Section photographique de l'Armée française, Album N° 6. (27 x 36) Lusitane, Librairie Payot et Cie, 2 fr. 50.
La Section photographique de l'Armée française consacre la majeure partie de son sixième album à des photographies d'ouvrages allemands conquis au cours des dernières années victorieuses. Des fortifications d'une puissance de résistance énorme ont été réduites en miettes et les abris les mieux dotés ont été crevés et démolis par l'artillerie alliée. D'autre part, les troupes victorieuses ont admiré l'art avec lequel l'ennemi avait ménagé son système de défense souterrain et ses galeries de repli en cas d'échec. Toutes ces dispositions figurent ici et, en complémentant la reproduction exacte, on peut suivre du regard l'avance inévitable des armées alliées.
En d'autres pages, figurent quelques points d'autres secteurs, notamment celui de Verdun, et l'album se termine par la reproduction des images aériennes que l'Allemagne répand en pays neutres, pour faire croire à son bonheur.

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 14 décembre.
Communiqué officiel britannique du 13 au soir :
Nous avons attaqué avec succès, ce matin, au sud de Villers-Guislain, un poste ennemi, dont tous les occupants ont été tués et faits prisonniers.
L'après-midi, dans un combat à la grenade, dans un élément de tranchée où l'ennemi avait pris pied hier, à l'est de Bullecourt, nous avons fait un certain nombre de prisonniers.
Activité de l'artillerie allemande au sud de la Scarpe et au nord-est d'Ypres.
L'activité aérienne a été très grande hier. Dans de nombreux combats de jour, un Gotha et un autre appareil ennemi ont été abattus ; trois ont dû atterrir désemparés ; un sixième a été abattu dans nos lignes ; tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Commentaire Havas

Paris, 14 décembre.
(Havas) — Seul, le front britannique s'est ranimé hier.
La forte tentative allemande entreprise mercredi après midi contre la ligne Hindenburg a été suivie d'une double attaque combinée vers Bullecourt et Riancourt-lès-Cagnicourt.
Les Allemands n'ont réussi qu'à occuper quelques éléments de tranchées avancées complètement bouleversées par le tir d'artillerie préparatoire.
La lutte s'est poursuivie acharnée, toute la nuit, sans que l'ennemi ait pu développer ses avantages.
Au contraire, les Anglais lui ont fait éprouver de nombreuses pertes par le tir d'artillerie présumée.
Le résultat de cette opération est si peu important que l'état-major allemand en tient compte en ces termes modestes :
« A l'est de Bullecourt, nos troupes ont enlevé aux Anglais plusieurs abris. »
Sur le front français, l'activité de combat demeure limitée à quelques secteurs et est intermittente.

Front austro-italien

Paris, 14 décembre.
(Havas) — En Italie, suivant les communiqués austro-italiens, la neige et le brouillard ont arrêté toute activité de combat dans les montagnes de Vénétie.

L'empereur d'Autriche

Vienne, 14 décembre.
(B. C. V.) — L'empereur Charles est rentré hier soir, jeudi, de Laxenburg.

Combat naval

Haugesund (Norvège), 14 décembre.
(Ritzau) — Mercredi, on a entendu, à l'ouest de l'île d'Utsire (côte norvégienne de la mer du Nord), particulièrement entre 1 et 3 heures, une violente canonnade, qui a duré plusieurs heures.
A Brendesund, près de Bergen, est arrivé un contre-torpilleur anglais fortement endommagé. Les détails manquent.

Perte d'un dirigeable

Amsterdam, 14 décembre.
(Havas) — On mande de Barn au *Telegraf* : Un dirigeable descendant sur Emmes, hier matin, jeudi, est resté suspendu entre des maisons, endommageant les fils télégraphiques, des cheminées et des arbres.

Les événements de Russie

Pétrograd, 14 décembre.
(Havas) — La journée s'est écoulée encore sans incident grave. Au palais de Tauride, la garde, renforcée à l'intérieur et à l'extérieur, n'a laissé pénétrer les représentants élus qu'après un contrôle minutieux de leurs pièces d'identité.
Une cinquantaine de députés socialistes-révolutionnaires et de cadets se sont présentés et ont tenu comme hier une courte séance ; mais, constatant le petit nombre des élus présents, ils ont décidé de remettre à plus tard l'ouverture de la Constituante tout en continuant à se réunir ainsi quotidiennement.
Le commissaire maximaliste du palais les a fait prévenir qu'il s'opposerait par la force à toute nouvelle réunion et qu'il ne tolérerait pas notamment la présence des cadets.
Le député cadet Rosditchef, qui se trouvait au palais, a été immédiatement arrêté par la garde.

Le Saint-Siège et l'Entente

Rome, 14 décembre.
(Stefani) — Le député catholique Longinotti, ayant posé une question au ministre des affaires étrangères pour savoir si la clause excluant l'intervention du Saint-Siège dans les futurs pourparlers de paix et dans la conclusion de la paix, clause qui a été publiée à Pétrograd, est authentique, M. Borsari, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a donné la réponse écrite suivante :
« Il n'existe pas, dans les accords entre l'Italie et ses alliés, la clause secrète qui, d'après des dépêches Havas et Stefani, aurait été publiée à Pétrograd, affirmant que la France, l'Angleterre et la Russie soutiendraient l'opposition de l'Italie à l'admission de toute démarche diplomatique de la part des représentants du Saint-Siège, tendant à la conclusion de la paix ou à la solution de questions ayant un rapport avec la guerre. »

Le nouveau gouvernement portugais

Lisbonne, 14 décembre.
(Havas) — Le gouvernement a modifié sa constitution aux légations et a télégraphié son salut et ses encouragements aux forces portugaises de France et d'Algérie.

5 fr. — M. Louis Riedo, Planfayon, 10 fr. — M. Georges Robert, marchand grainier, 5 fr. — Société de laiterie d'Évolvens, 5 fr. — Société de laiterie de Prévondavaux, 5 fr.
Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Fantaisie Neuveville-Saint-Pierre

Les recettes du mois de novembre 1917 s'élevaient à 1321 fr., contre 1152 fr. en novembre 1916 ; augmentation de 169 fr. Total des recettes pour les onze mois écoulés de l'année : 14,898 fr. contre 12,919 fr. pour la même période, en 1916, soit une augmentation de 1979 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Assemblée mensuelle, demain soir, samedi, à 8 heures, au Cercle social, Grand'Rue, 13.
Union des travailleurs. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, cours de chant. Répétition.
Musique « La Concordia ». — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition.
Société d'épargne « La Fourmière ». — Demain, samedi, à 8 h. 1/2, au café Richemont, séance de clôture. Tractanda : Rapports du comité et des vérificateurs des comptes ; répartition du dividende.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances
7 décembre. — Wälder, Aina, fille de Pierre, aubergiste, de Guin, et de Mélanie, née Bertschy, rue des Forgerons, 108.
Dill, Ida, fille d'Emile, menuisier, de Bâle, et de Rosina, née Kohli, rue d'Or, 83.
Castella, René, fils d'Auguste, fonctionnaire postal, de Lessoc, et de Marie, née Maître, rue Marcellin, 2.
Purro, Marie, fille de Pierre, aubergiste, de Zumholz, et de Regina, née Aebly, rue du Pont suspendu, 81.
8 décembre. — Brühlhart, Hans, fils d'Auguste, voyageur, de Saint-Ours, et d'Edwige, née Orney, rue du Pont suspendu, 84.
9 décembre. — Page, Albert, fils de Ladislas, employé aux C. F. F., de La Corbaz, Le Saugly et Orsonnets, et de Marie, née Rossier, rue du Progrès, 6.
11 décembre. — Ciodini, Angèle, fille de Louis, menuisier, de Magnago (Italie), et de Marthe, née Bärtsch, rue du Progrès, 16.

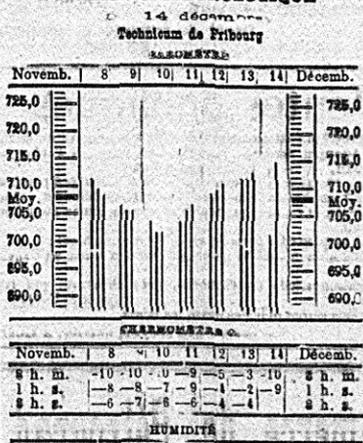
Décès

8 décembre. — Mächeret, née Grand Louise, veuve d'Adrien, de et à Rueyres-Saint-Laurent, 64 ans.
Borgognon, née Berset, Emma, épouse de Charles, de Vesin, 26 ans, Beaugard.
9 décembre. — Zumwald, Bertha, fille d'Adolphe, et d'Anne, née Ducret, de Guin et Saint-Ours, 3 1/2 ans, Crâbler, 11.
Riedo, Martha, fille d'Eugène, et de Marie, née Baumann, de Planfayon, 11 mois, place au Petit Saint-Jean, 67.
Cimma, Albin, époux de Marie, née Roche, ferblantier, de Sagliano (Italie), 50 ans, rue de l'Industrie, 2.

Calendrier

SAMEDI 16-DECEMBRE
Octave de l'Immaculée Conception
Marie est la grande éeue, l'immaculée de Dieu ; elle est la fille des complaisances du Père, le paradis du Saint-Esprit, la mère Vierge du Verbe fait chair. Mère de Jésus ! C'est la son plus beau titre de gloire, le point culminant de sa prédestination, le principe de toutes ses grandeurs, la cause des grâces infinies dont elle a été inondée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Obtenir un bon appétit!

J'ai souvent prescrit, avec le meilleur succès, les pilules suisses du pharmacien Riedel, Brandt, sur tout dans les cas de catarrhe chronique de l'estomac et de constipation opiniâtre ; non seulement elles amènent des sècles sans douleurs, mais encore elles excitent favorablement l'appétit. J. Jordan, médecin à Neuchâtel (Autriche). La boîte avec l'étiquette « Croix blanche » sur fond rouge et le nom « Riedel, Brandt », dans les pharmacies au prix de 4 fr. 25. 6245

Buvée de STIMULANT

**** Fumez les Cigarettes Frossard à Pro Patria ****

2^{ème} concert d'abonnement

Le deuxième concert d'abonnement aura lieu dimanche, 16 décembre, à 5 heures précises du soir, à la Grenette. Nous aurons de privilège d'entendre le Quatuor de Zurich, que le public fribourgeois a déjà pu apprécier, et qui remporte toujours chez nous le plus légitime et le plus éclatant succès. Le programme du concert de dimanche comporte le Quatuor n° 1, en sol majeur, de Mozart, œuvre pleine de charme et de finesse, d'une facture impeccable et qui ne saurait vieillir. Nous entendrons encore le Quatuor en ré mineur, de Schubert, œuvre posthume, dont le thème et les variations sont empruntés au chant *La mort et la jeune fille*, composition d'une noble inspiration et qui produira certainement une grande impression sur l'auditoire.
Nous aurons enfin la primeur, ou peu s'en faut, du Trio à cordes, op. 29, en ré mineur, de Volkmann Andree, le compositeur suisse dont le renom s'affirme de plus en plus. Ce trio a été exécuté pour la première fois à Zurich, le 22 novembre 1917, par le Quatuor de Zurich, auquel M. Andree en avait confié l'exécution. La presse est unanime à reconnaître le très grand succès obtenu par cette composition. Ce trio est très intéressant au point de vue de la forme ; le 2^{ème} thème de l'Allegro moderato sert de thème principal aux trois dernières parties ; les derniers temps : « mollo lento et molto vivace » se suivent sans interruption. Ce trio a été composé, cet été, en même temps qu'une « Suite pour orchestre », donnée à Genève, au dernier concert d'abonnement. L'audition de cette œuvre aura donc un intérêt tout spécial et nous permettra d'apprécier l'un de nos meilleurs compositeurs suisses.
Le concert de dimanche s'annonce donc comme devant obtenir un grand succès ; le Quatuor de Zurich est, sans contredit, l'un des meilleurs, si ce n'est le meilleur quatuor que nous ayons en Suisse ; le 1^{er} Violon, M. Willem de Boer, est un artiste dont nous avons apprécié, plusieurs fois déjà, le jeu brillant et la technique admirable, et ses partenaires sont tous des artistes de valeur.

Concert du Chœur mixte et du Chœur d'hommes allemands

C'est dimanche prochain, à 8 1/2 heures du soir, que le chœur mixte et le chœur d'hommes allemands donneront, à la Grenette, leur premier concert d'été.
Les numéros du programme riche et varié promettent au public une délicieuse soirée. Au nombre des productions du chœur mixte, nous signalons *Mein Lied*, de G. Angerer, et les neuf *Russische Volkslieder*. Le chœur d'hommes fera goûter à l'auditoire, entre autres compositions, une œuvre envoiante de W. Sturm, *Die Maid von Isla*, et le chant sentimental *Fief ist die Mühle verschneit*, de Th. Podbersky.
Quelques numéros de musique instrumentale et deux demi-choeurs offriront des intermèdes agréables.

Les amis de bonne musique iront nombreux applaudir les deux vaillants chœurs et leur dévoué directeur, M. G. Helfer. Le bénéfice du concert est destiné à soutenir des œuvres de bienfaisance locales, colonie de vacances de la ville de Fribourg et distributions de modestes repas aux enfants pauvres de l'école réformée.

Concert de la Landwehr

La musique de Landwehr, fidèle à son programme de travail constant et maintenu, donnera un nouveau concert dimanche prochain, 16 décembre, dès 3 1/2 heures, aux Charmettes.
Un programme presque entièrement nouveau est offert au public, qui ne négligera pas cette excellente occasion de passer quelques moments de saine récréation.
Par une heureuse coutume, la Landwehr offre l'entrée gratuite à ses concerts à tous les militaires suisses et à aux intéressés étrangers.
Nous apprenons aussi que la Landwehr prépare un grand concert qui sera donné à la Grenette le dimanche 17 février, au profit du dispensaire de la Providence.

Conférence des Samaritains

Sous les auspices de la Société des Samaritains, M. le docteur Louis Weissenbach donnera une conférence publique et gratuite, aujourd'hui vendredi, 14 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au Lycée, 2^e étage, salle N° 8. Sujet : « La médecine légale. »

Les communes et l'école

Le conseil communal du Bas-Vully vient de voter, en faveur de chaque membre de son corps enseignant, une allocation de 50 fr. pour 1917.

La somme allouée est modeste ; toutefois, la prochaine assemblée communale, usant de compétences plus étendues, pourra voter un supplément de traitement plus élevé pour 1918. C'est, du reste, le désir du conseil communal lui-même.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Nouveaux dons :
Hoire de M. le chanoine Badout, 100 francs. — M^{me} Elise Bachler, Dirlaret, 5 fr. — M. Doudoud, laiterie, Lentigny, 10 fr. — M. Reusser, boulanger, 5 fr. — Fabrique de cartonnages Ruppel et Jener, Moral, 10 fr. — M. Ad. Schranz, quincaillier, 5 fr. — Société des cultures maraîchères de Châtres, 20 fr. — Société d'assistance aux malades, Fribourg, 5 fr. — Pensionnat de Berigny, 5 fr. — Villa Thérèse, 5 fr. — Villa Bonlieu, 5 fr. — M^{me} Chassol, Estavayer-le-Lac, 5 fr. — M. Jules Ehlers, entrepreneur, 20 fr. — Fabrique de cartonnages de Fribourg, 20 fr. — M. Gremard, révérend curé, Remaufens, 5 fr. — M^{me} Philomène Maradan, négociante, 5 fr. — M^{me} Annette Moret, Vuadens,

ples ». La Suisse sait très bien tout ce que le Pape a fait pour la Belgique. Elle a peut-être parmi ses amis, quelqu'un qui a bénéficié des entremises charitables du Pape. Qu'on se souvienne des témoignages de gratitude des prisonniers de guerre que Benoît XV a arrachés à la captivité. La Suisse a commis une gâterie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un phénomène curieux
Avant-hier, à Milan, après une matinée d'un froid rigoureux, mais égayée par un radieux soleil, la neige s'est mise à tomber avec abondance, tandis que le tonnerre grondait.

SUISSE

Le froid

On nous écrit de Genève :
Dans plusieurs écoles de la ville de Genève, les élèves souffrent du froid, le thermomètre y marquant à peine 9 degrés. A Pregny, la température est encore plus basse dans les classes. B.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le blé d'Amérique

Les Etats-Unis ont promis de nous vendre du blé pour une consommation de huit mois. Nous serions ainsi assurés d'avoir du pain pour un an ! Mais il reste à faire arriver le blé d'Amérique.
Le commissariat des guerres a fait l'essai d'un pain composé de 70 % de farine de blé, 20 % de farine de maïs et 10 % de farine de riz. Ce pain serait fort bon.

FRIBOURG

Militaire

Hier soir sont arrivés, à Fribourg, avec une dizaine d'automobiles, des sapeurs conducteurs d'artous de la C^o 4. Ils sont logés à la caserne et seront licenciés demain.

— Lundi est mobilisé, à Fribourg, l'escadron de mitrailleurs 11.
— Les compagnies de canonniers du landsturm 2, 10 et 11 seront mises sur pied, à Fribourg, le 3 janvier prochain, à 9 heures du matin.

Ces unités ne sont appelées que pour une roue d'organisation de quelques jours.

Docteur

A la Faculté de théologie de l'Université, le 6 décembre M. Paul Károly, prêtre, de Sepsiszentgyörgy (Hongrie), a passé avec succès son examen de docteur, avec la note magna cum laude. Sa thèse avait pour titre : *L'idéal et la morale*.

Asile de l'Auge

Le comité de l'Asile du recteur de Saint-Maurice se recommande vivement à toutes les personnes charitables, pour qu'elles veuillent bien penser aux 200 petits enfants qui attendent l'arbre de Noël. Ces petits protégés sont enfants de braves ouvriers qui, plus que d'autres, ressentent les effets de la cherté de la vie. C'est à peine si leur salaire de chaque jour, gagné péniblement, suffit pour le loyer, le pain et le logement et il ne reste rien pour des vêtements. C'est pourquoi il y a des enfants qui souvent ont faim et plus souvent encore ont froid, parce que leurs petits vêtements sont minces et usés. C'est pourquoi, vous qui ne connaissez ni les angoisses de la faim, ni des souffrances du froid, soyez charitables comme les années précédentes, pour les petits enfants de l'Auge et faites parvenir, pour l'amour de Dieu, vos pelles et grands paquets de vêtements chauds, ou de galoches à M^{lle} Anna de Weck, rue Saint-Pierre, 16, ou à M^{me} Pierre de Gendre, Grand'Rue, 23, ou encore au recteur de Saint-Maurice, rue de la Lenda, 142. Les petits enfants prieront pour vous et Dieu vous le rendra.

Les représentations théâtrales auront lieu dans la grande salle de la maison ouvrière, les 23, 27 et 30 décembre.

Les enfants belges à Vaulruz

On nous écrit :
Parmi les nombreux instituteurs pour enfants belges dans notre canton, il en est un qui, existant depuis plus d'une année et hébergeant une centaine de garçons, a attiré spécialement l'attention, ces jours-ci, à cause de la grande solennité, qui y a eu lieu : c'est le château de Vaulruz.

Mardi dernier, Sa Grandeur Mgr l'Evêque s'y est rendu, pour administrer le sacrement de confirmation à la plus grande partie des enfants qui y sont hospitalisés. Sa Grandeur s'est entretenue longuement avec ces pauvres petits et a entendu leurs nombreux chants. Elle leur a fait octroyer quelques récompenses, qui les ont comblés de joie.

Le matin déjà, dans l'église du village, richement ornée, où l'on avait l'honneur de recevoir Monseigneur pour la première fois, les plus petits d'entre eux avaient fait leur première communion et les plus grands l'avaient renouvelée.
A l'occasion de la cérémonie de la confirmation, M. Paul Röchlin, de Bulle, qui n'a jamais ménagé son temps pour venir en aide aux réfugiés et aux enfants belges répartis dans toute la Gruyère, a été le parrain de tous ces enfants, auxquels il s'est particulièrement dévoué, depuis que l'autorité communale de Vaulruz a bien voulu mettre gracieusement le château à la disposition de cette belle œuvre.
Ce fut un bien beau jour pour ces petits exilés.

†
Monsieur Antoine Demierre, à Montet, Monsieur Jules François Demierre, révérend curé, à Sivrii, Mademoiselle Marie Demierre, à Bosconens; les familles Demierre et alliées, de Montet, ont la douleur de faire part du décès de leur frère, oncle et parent

Monsieur l'abbé
Nicolas-Auguste Demierre
Révérend chapelain
à Bosconens

décédé pieusement, le 12 décembre, muni de tous les sacrements.
L'enterrement aura lieu à Attalens, samedi 15 décembre, à 10 heures.
L'office de septième sera célébré dans la même paroisse, mercredi 19 décembre, à 7 1/2 h.
D'après la volonté formulée au décès, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes.

R. I. P.

†
Monsieur Victor Jordan et ses enfants, à Lusry;
Monsieur et Madame Joseph Beret et leurs enfants à Bulle;
Messieurs Alphonse et Philippe Kessler; Monsieur et Madame Ignace Manoy et leurs enfants; Madame Adeline Schaller, sa famille et sa sœur Justoline;
Monsieur Vandy-Kessler et sa famille, à Etoy; M. Gibloz;
Monsieur Franz Kessler; Madame veuve Kessler et sa fille, hôpital des Alpes, à Guin;
Madame veuve Marie Blanc, à Obavans-sous-Orsonens;
Madame Genevieve Fontana, à Fribourg;
Monsieur l'abbé Richoz, révérend curé, à Bulle;
Madame Marie Messerli et sa famille, à Bulle;
Monsieur Victor Richoz et sa famille, à Villaz-Saint-Pierre;
Les familles Joseph et François Richoz; Monsieur Pierre Richoz, à Feyens;
Madame Blainde Demierre et sa famille, à Villaz-Saint-Pierre;
Monsieur Victor Jordan et sa famille, à Lusry;
Monsieur Emile Jordan et sa famille, à Berne;
Madame Genevieve Blat et sa famille, à Corbières;
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Martha JORDAN
née Kessler
leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, pieusement décédée le 14 décembre, à l'âge de 47 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Villaz-Saint-Pierre, samedi 15 décembre, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

†
Monsieur Casimir Perritaz, vicaire, à Villarlod et ses enfants; Monsieur Jules Perritaz-Clerc, à Villarlod et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur père et bien-aimé

MONSIEUR
Adrien PERRITAZ
de Champin
décédé pieusement le 13 décembre, muni de tous les sacrements.
L'enterrement aura lieu à Villarlod, samedi 15 décembre, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Les familles Borgognon et Beret, à Fribourg, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pu leur venir en aide par un grand deuil qui vient de les frapper.

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH
Fribourg
Mazzeiras | Rue de l'Université
1 bureau | et Rue du Lycée

TELEPHONE 369

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine vendra, en 2^{es} mises, lundi 17 décembre, à 11 1/2 h. après midi, au local des ventes, à la Grenette: 1 table sculptée, 1 table de piano, 1 étager, 1 grande glace (sans cadre), 1 fauteuil osier. 6330

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre en 2^{es} mises, lundi 17 décembre, à 11 1/2 h. du matin, au domicile de Raymond Vorlanthen, à Rossens: 1 char à bras, 1 harnais

Profitez de faire vos achats
car nous terminons notre
LIQUIDATION au 31 décembre
date où nous
quittons définitivement nos magasins

Plus jamais vous n'aurez l'occasion d'acheter de la belle marchandise à des prix aussi avantageux.

Dès ce jour, NOUS VENDONS A TOUT PRIX
car nous voulons LIQUIDER A TOUT PRIX.

Rue de Lausanne **A l'Enfant Prodigue** Place du Tilleul

Vente de foin et regain
9,500 pieds de foin et regain, de première qualité, sont à vendre, à distraire, à Villarlod, à proximité de l'auberge, à adresser à Marcelin Vorlanthen, à Rossens.

ON TROUVE
Viande fraîche de cheval
à la Boucherie chevaline L. Hess, rue des Augustins, 124, Fribourg. 6161

Vente de bétail et chédail
Les boires de feu Joseph Carrel vendront en mise publique le jeudi 27 décembre, dès midi précis, devant le notaire, à Courtrion, leur bétail et chédail ci après désignés:
3 vaches, 1 chèvre, 1 porc;
2 char, 1 chaise à portin, 1 machine à battre, 1 hache-paille, charrette, herse, colliers de vach, e.c., ainsi qu'une certaine quantité de foin et de paille.
Payement comptant.
L'hoirie de Joseph Carrel.

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG
Bilan au 30 novembre 1917

ACTIF	FR.	C.	PASSIF	FR.	C.
Caisse, y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux	1,531,591	88	Capital de dotation	20,000,000	—
Banques et Correspondants	20,878,733	51	Fonds de réserve ordinaire	1,450,000	—
Effets sur la Suisse	9,947,576	71	Fonds de réserve spécial	100,000	—
Prêts aux communes et corporations	14,193,613	63	Banques et Correspondants	5,133,007	21
Comptes courants débiteurs	33,656,203	55	Comptes courants créanciers	7,770,507	99
Créances hypothécaires	16,955,213	39	Traits et Acceptations	2,000,000	—
Fonds publics	7,590,437	20	Dépôts en caisse d'épargne	8,996,177	75
Comptes	254,210	35	Bons de dépôts, obligations et emprunts fixes	52,410,498	01
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	405,316	39	Caisse de retraite et de prévoyance	66,540	—
Meubles et immeubles	1,007,485	—	Comptes d'ordre	6,407,498	04
Comptes d'ordre	8,813,901	34			
TOTAL	114,334,329	01	TOTAL	114,334,329	01

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG
LA DIRECTION.
Fribourg, le 11 décembre 1917.

APPRENTI confiseur-pâtissier
est demandé. Peut entrer tout de suite sous de bonnes conditions. S'adresser sous P 6531 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE un domestique
16 à 17 ans, catholique. Occasion d'apprendre l'allemand.
Alois MEUWLY, à Wallenbuch.

A VENDRE
Illustration non défrayable, du 1^{er} août 1914 au 1^{er} décembre 1917. 6314
S'aj. jusqu'au 14 décembre, Case postale 15391.

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Les 15 et 16 décembre
Attractions nouvelles et sensationnelles
Mise en scène très élégante

Théâtre-Variétés
Famille

LOUIS KNIE
Accompagné d'une troupe d'artistes de 1^{er} ordre et de 15 personnes

Direction de l'orchestre: M. STERKI
Direction artistique: Frédéric KNIE. — Regie: Chs KNIE

PROGRAMME: 1. Orchestre. 2. Les trois Leroux, scénarios auteurs. 3. Frères et sœurs Knie, dansé au ta daïs avec sabots. 4. Frédy Knie et Fips, comiques. 5. Les deux Voo-Do, gymnastique japonaise au bambou. 6. Frédy Knie et Cavallini, comiques. 7. Annelly Knie et Dorso, dansé au son-ch-lle de 4 mètres. Entr'acte. 8. Orchestre. 9. Eugène Knie, nouvelle évolution au ta petit; comique avec saut périlleux. 10. Frédy Knie et Cavallini, comiques de foire. 11. Carlo Knie, jongleur sur sa pyramide. 12. Les deux Frères Knie, merveilleuse nouveauté sur aéroplane volant. 13. Les 4 Omankowski, danse russe nationale. 14. Les Knie, gymnastique. 15. Orchestre, marche locale.

Le soir: Représentation à 8 h. précises
Le dimanche: Matinée à 3 h. et Soirée de Gala à 8 h.

Prix des places: Fr. 3., 2., 1.20 et 80 cent.
Dimanche après midi, moitié pour les enfants
Billets d'avance au magasin de musique L. von der Weid, rue de Lausanne.

Attention

M^{me} Zumbrennen-Lepart, de Lausanne, Fleurettes, 12, passera à Fribourg, les premiers jours de la semaine prochaine avec des modèles de Paris en lingerie brodée main, blouses brodées, dentelle Chemilly. — (Les personnes désireuses de recevoir sa visite voudront bien la prévenir par une carte s. v. p.)

Banque Internationale de Commerce de Péetrograd
SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Boulevard du Théâtre, 6
CAPITAL ET RÉSERVES: 120 MILLIONS DE ROUBLES

REÇOIT DES DÉPÔTS
en Comptes ROUBLES
en Comptes FRANCS français
en Comptes FRANCS suisses
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

NOUVEAUTÉS



Notre clientèle aura le plaisir de trouver dans nos rayons, un choix immense de

Complets - Pardessus - Ulster
de la coupe la plus simple à la plus élégante

Malgré la rareté toujours plus grande des draps de bonne qualité, nous avons su rassembler un stock de marchandises capable de satisfaire les plus exigeants.

En prévisions de hausses nouvelles, nous engageons vivement nos clients à faire leurs achats, sans retard, aux prix indiqués ci-dessous.

Une visite dans nos magasins vous dira plus long que n'importe quelle réclame.

Nos prix: 50.— 60.— 70.— 80.— 85.— 90.— 100.— 110.—

Grand choix: Pantalons, Vestons d'hiver, Gilets de chasse

KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg
24, Rue de Romont, 24

JEUNE HOMME
mérité, sérieux, demande place dans un magasin ou maison de commerce. Pourrait éventuellement la gérance ou la suite d'un petit commerce.
Écrire sous P 6532 F à Publicitas S. A., Fribourg.

AVIS

Les personnes qui ont des comptes à fournir aux Entreprises Electriques Fribourgeoises sont priées de les adresser à la Caisse, d'ici au 10 janvier prochain.

Passé ce délai, les factures concernant l'année 1917, ne seront plus admises.

P 6530 F 6332
LA DIRECTION.

Pianos
en tous genres et tous prix.
Choix immense
Vente, location, échange
Accordages. Réparations

F. Pappé-Ennemoser
BERNE
54, Grand'Rue. Téléphone 1533
Maison de confiance

Soieries-Velours
Nouveautés

E. JUCKER & Cie
BERNE
Maison spéciale et renommée
Dernières créations
Grand choix. — Qualités supérieures

Je suis acheteur de toutes quantités de

miele
garanti pur.

André KLEIN, fabrique de Lecherli de Sâlt, Bâle-Neuchâtel. 6327

Grande vente de bétail

Pour cause d'incendie, la famille IMHOF, à la Grange-des-Bois, devant Cour, y vendra aux enchères publiques, mercredi 19 décembre, le bétail ci-après désigné, savoir:
17 vaches postales en tranches vées, 5 génisses de 2 à 3 ans, portant, 15 génisses de 1 à 2 ans, 2 veaux de 1 an, 1 taureau de 2 ans. La vente aura lieu au village.
Le 1^{er} tour commencera à 10 h. et le 2^{es} à 1 h. précises.
Long terme pour le payement. 6340
LES EXPOSANTS.

VENTE DE TITRES

Il sera exposé en vente, aux enchères publiques, samedi 15 décembre, à 10 heures du matin, salle du Tribunal, à la Cour de Justice, à Fribourg, pour attribution de 3 obligations à lots 3 % Genevois 1900, 2 obligations Chocolats de Villars, 9 obligations à lots 3 % Communes fribourgeoises, 4 obligations à lots Crédit foncier hollandais 1904, 50 lots Valle de Fribourg 1878, 1 obligation à lots Ottoman 1870, 1 obligation à lots Croix blanche hollandaise.

La vente a lieu à tout prix.
Payment au comptant. P 6488 F 6294

Sports d'hiver

Polos, piste-montagnes
Casquettes norvégiennes
Brets alpins
Echarpes en laine
Gants de sports
Mouffes

Prix très avantageux

CHAPELLERIE GALLEY
24, rue de Lausanne, Fribourg

INTÉRÊTS POUR 1917
sur Carnets d'épargne et Livrets de dépôt

Les porteurs de nos carnets d'épargne et livrets de dépôt sont avisés qu'ils peuvent, à partir du 15 décembre, toucher leurs intérêts pour 1917. Les intérêts non retirés jusqu'à la fin de ce mois seront ajoutés au capital. Les carnets peuvent être présentés à nos guichets pour l'inscription y relative.

Fribourg, le 12 décembre 1917. 6312
Banque Populaire Suisse.